

# Compte rendu de la réunion du vendredi 7 janvier 2022

La Présidente ouvre la séance à 20h30.

Présents : 10

Absent : Hervé Boudes

Le secrétaire de séance est Delphine Comayras.

## Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 3 décembre 2021
2. Dématérialisation des actes et autorisations d'urbanisme

Après délibération, l'ensemble du conseil accepte à l'unanimité la dématérialisation des actes et des autorisations d'urbanisme.

## Questions diverses

### a. Budget école

Le budget annuel alloué à l'école ayant été dépassé de 500 euros, le Conseil décide de régler ce surplus.

### b. Épicerie : travaux

Une candidate à la gérance de notre épicerie/restaurant a été choisie au mois de décembre. L'ouverture de ce commerce devrait donc avoir lieu début mars.

Avant l'arrivée de nos futurs épiciers/restaurateurs, quelques travaux d'entretien sont nécessaires dans le logement (changement d'évier, installation d'une crédence, peinture...). Une visite de l'ensemble du Conseil a eu lieu dans les locaux afin d'évaluer le chantier.

Pour l'exécution de ces travaux des devis vont être demandés à l'association « Tremplin pour l'emploi ».

### c. Chemin d'Albinhac

Un mur s'est écroulé à cause d'une souche d'arbre. Des conseillers municipaux vont évaluer les travaux à réaliser.

### d. Bulletin municipal

Le bulletin municipal est bientôt prêt et sera ensuite distribué prochainement.

### e. Changement de fournisseur de photocopieur

Le photocopieur de l'école doit être changé. Après consultation des devis, le conseil choisit TBC Xerox.

f. Secteur ramassage scolaire du secondaire

Depuis cette année les ramassages scolaires sont gérés par la région. Afin d'éviter les nombreuses dérogations qui sont de moins en moins acceptées, le département propose de revoir la carte scolaire du secondaire en créant deux secteurs : Millau et Pont de Salars. Après de longues discussions et échanges, le conseil propose de créer deux zones de ramassage sur la commune de Montjoux, la partie sud de la commune concernerait le secteur de Millau et la partie Nord le secteur de Pont de Salars.

La carte définissant ces 2 zones n'a pas été établie durant cette réunion. Un contact sera pris avec le Conseil Départemental afin d'obtenir des précisions quant aux modalités d'organisation.

Cette proposition de sectorisation doit être ensuite validée par le Conseil Départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.